



MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE L'HYGIÈNE PUBLIQUE
ET DE LA COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ ET DE
L'HYGIÈNE PUBLIQUE

DC- PROGRAMME ELARGI DE VACCINATION



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union –Discipline- Travail

Avis de recrutement d'un Consultant pour la mission d'appui à l'élaboration du Document de
Politique Nationale de Vaccination (DPNV) de la Côte d'Ivoire
(Cote d'ivoire 05 Mars -05 juin 2023)

1. Contexte et Justification

Le Ministère de la Santé, l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle (MSHPCMU) a conduit, en 2021 une revue externe complète PEV, avec l'appui des partenaires, notamment l'OMS, l'UNICEF, Gavi, l'AMP. Une des insuffisances identifiées au cours de cette revue externe est l'absence de Document de Politique Nationale de vaccination.

L'élaboration du Document de Politique Nationale de Vaccination est inscrite comme une activité prioritaire du Plan Stratégique Nationale de vaccination (PSNV) 2022-2025. Elle sera mise en œuvre sous la responsabilité de la Direction Générale de la Santé avec l'appui des partenaires intervenant dans la vaccination. Ce processus va nécessiter une assistance technique pour une période de trois (3) mois.

Ce document de termes de référence, décrit les principales modalités de l'appui technique au processus d'élaboration du Document de Politique Nationale de Vaccination (DPNV) en Côte d'Ivoire.

2. Objectifs de la mission

2.1. Objectif général

L'objectif général de la mission est d'appuyer le pays à se doter d'un Document de Politique Nationale de vaccination (DPNV).

2.2. Objectifs spécifiques

Apporter un appui à toutes les étapes du processus d'élaboration du DPNV, notamment :

1. Proposer un protocole pour l'élaboration du DPNV,
2. Finaliser, en collaboration avec le comité technique, le chronogramme détaillé et veiller au respect des délais ;
3. Conduire le briefing de l'ensemble des acteurs impliqués dans le processus pour que toute l'équipe ait une vision/compréhension commune de la méthodologie ;
4. Finaliser avec l'équipe technique les outils et autres documents techniques de gestion du processus ;
5. Former les évaluateurs nationaux qui seront identifiés au niveau national ;
6. Assurer le suivi et la supervision du bon déroulement des enquêtes/interviews sur le terrain en collaboration avec les superviseurs et coordonnateurs ;
7. Formuler toute proposition susceptible de favoriser le bon déroulement du processus ;
8. Faire le point régulièrement (périodicité à déterminer) au comité de pilotage sur l'état d'avancement : progrès réalisés et proposer des solutions aux différents problèmes soumis à leur appréciation ;
9. Coordonner les activités des superviseurs nationaux ;

10. Contribuer à l'organisation des ateliers de discussion et de validation du document ;
11. Rédiger et présenter le document préliminaire (draft) du DPNV au comité technique pour validation ;
12. Rédiger et soumettre la version finale du rapport au CCIA au plus tard deux semaines après la validation du comité de pilotage ;

3. Résultats attendus

- Le document de politique nationale de vaccination.

4. Déroulement de la mission

- 4.1. Séances de travail avec toutes les structures et partenaires intervenant dans la vaccination ;
- 4.2. Supervision de la collecte des données.
- 4.3. Participation et facilitation d'ateliers :
 - 4.3.1. Ateliers de l'équipe restreinte pour la rédaction du document ;
 - 4.3.2. Atelier de discussion du draft du document ;
 - 4.3.3. Atelier validation du document ;
 - 4.3.4. Autre atelier si nécessaire dans le cadre du processus.

5. Tâches du consultant

Le consultant devra s'acquitter des tâches suivantes :

- Conduire le processus en impliquant les différents acteurs ;
- Participer aux différents ateliers ;
- Élaborer le document final ;
- Elaborer un rapport de mission.

6. Période de la mission

Du 05 Mars au 05 juin 2023.

7. Profil du consultant

Le consultant devra être un spécialiste en santé publique, un (e) médecin ou économiste de la Santé ou équivalent disposant de connaissances éprouvées en matière de santé publique et d'une expérience d'au moins dix ans dans l'élaboration de documents stratégiques. Une bonne connaissance en prévention vaccinale et du système de santé ivoirien serait un atout.

Le consultant devra avoir les qualifications suivantes :

- ✓ Au moins un diplôme en santé publique ou Master en économie de la santé ;
- ✓ Avoir une expérience d'au moins 10 ans dans l'élaboration des documents stratégiques ;
- ✓ Avoir une expérience d'au moins 10 ans dans la mise en œuvre de programmes de vaccination
- ✓ Être capable de travailler sous pression et de manière indépendante ;
- ✓ Avoir une bonne capacité de rédaction dans la langue française.

8. Localisation

Le consultant sera basé à la Direction Générale de la Santé (DGS) avec des visites dans les différentes structures et institutions intervenant dans la vaccination. Il effectuera des déplacements en dehors d'Abidjan pour les ateliers et la collecte des données.

9. Documents à inclure lors de la soumission de l'offre

Les Consultants intéressés doivent soumettre les documents et renseignements suivants pour prouver leurs qualifications :

1. **Offre technique** : (i) Expliquer pourquoi ils sont les mieux qualifiés pour ce travail. (ii) Fournir une brève méthodologie de la manière dont ils approcheront et effectueront le travail (le cas échéant) (iii) CV personnel, en y incluant l'expérience acquise dans des projets similaires et au moins 3 références.

2. Offre financière

10. Présentation de l'offre

Les documents ci-dessous doivent être contenus dans l'offre technique du soumissionnaire : - Le Curriculum Vitae (CV), indiquant toutes les expériences antérieures et les contacts (email et numéros de téléphone) de 3 références. - Une brève description de la méthodologie de travail et l'approche pour exécuter le travail selon les TDR.

11. Proposition d'offre financière et délai de paiement

La proposition financière indiquant le montant forfaitaire proposé par le soumissionnaire pour la conduite de la mission.

12. Date, Lieu et dépôt des offres

Les offres doivent être soumises à l'adresse suivante : DIRECTION DE COORDINATION DU PROGRAMME ELARGI DE VACCINATION (DCPEV), Treichville KM4 Boulevard de Marseille, en face de CFAO TECHNOLOGIES,

Les offres placées sous plis scellés distincts comprendront : - Une proposition technique : Une note méthodologique détaillée, l'organisation du déroulement des travaux et la capacité à réaliser ce type de travail, et un CV avec 3 personnes référence.

- Une proposition financière.

Si vos propositions techniques et financières ne sont pas scellées dans des enveloppes séparées, ou dans deux dossiers distincts par mail, votre offre sera rejetée.

Les dossiers physiques doivent déposer soit au secrétariat du Directeur Général de la Santé au 10^e étage de la Tour B, Cité administrative soit au secrétariat de Dr KOUADIO à la DCPEV,

Ou par courrier électronique soit à l'adresse kouadionestjc@yahoo.fr soit à sim.kouassi@sante.gouv.ci au plus tard le **28 Février 2023 à A16H30 Minutes**.

NB : Seules les candidats retenus seront contactés.